



## ARRÊTÉ

N° : 2026-42

Exécutoire le : 15 AVR. 2026

Publié / Notifié le : 15 AVR. 2026

Visé le : 15 AVR. 2026

### ADMINISTRATION GENERALE

## **Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Bruno DURET Responsable adjoint en charge des projets du service Valorisation des déchets**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le procès-verbal du conseil communautaire de Grand Lac en date du 14 avril 2026, relatif à l'élection du Président de Grand Lac,
- Vu l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorisant le Président d'une communauté d'agglomération à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature aux responsables de service,

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement de Grand Lac,

Considérant les fonctions exercées par Monsieur Bruno DURET, responsable adjoint en charge des projets du service Valorisation des déchets, impliquant une réelle autonomie de décision, des fonctions d'encadrement et des responsabilités,

### ARRÊTE

#### **ARTICLE 1 : DELEGATION DE SIGNATURE**

Monsieur Bruno DURET est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer, dans le cadre de ses fonctions, les devis et les bons de commande liés aux accords-cadres de commandes de fournitures du matériel de pré-collecte et de collecte, des prestations de location de véhicules, des prestations de développement et de maintenance informatique, nécessaires au bon fonctionnement du service Valorisation des déchets, dans la limite cumulative :

- De 10 000 € HT (inclus) par devis et par bon de commande,
- Du budget voté.

Sont concernés, dans le cadre précité :

- Les commandes de fournitures nécessaires au fonctionnement du service,
- Les commandes de prestations nécessaires au fonctionnement du service, et notamment les contrats de maintenance et de location de matériel.

Cette délégation concerne les actes relevant du service Valorisation des déchets et ne faisant pas déjà l'objet d'une délégation :

- À la responsable du service Valorisation des déchets,
- Au responsable adjoint en charge de l'Exploitation collecte et développement des CSE,
- À la responsable du pôle Prévention et Sensibilisation du service Valorisation des déchets,
- À la responsable du pôle Déchetteries et Economie circulaire,
- À la responsable du pôle Déchets professionnels et spécifiques.

## ARTICLE 2 : DELEGATION DE SIGNATURE EN L'ABSENCE DE LA RESPONSABLE

Afin de garantir la continuité du service, Monsieur Bruno DURET est également délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer, en son absence, les actes confiés à la responsable du service Valorisation des déchets.

Monsieur Bruno DURET est également délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer, en l'absence des responsables cités ci-dessous et de la responsable du service Valorisation des déchets, les actes confiés :

- Au responsable adjoint, en charge de l'Exploitation collecte et développement des CSE,
- À la responsable du pôle Prévention et Sensibilisation du service Valorisation des déchets,
- À la responsable du pôle Déchetteries et Economie circulaire,
- À la responsable du pôle Déchets professionnels et spécifiques.

## ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- Le Receveur,
- M. Bruno DURET.

Cet arrêté sera exécutoire dès sa publication et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 15 avril 2026

Le Président,  
Renaud BERETTI



Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du présent arrêté.

Notifié le : 15 avril 2026

Signature de l'agent délégataire :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Duret', is written over a horizontal line.

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Arrêté 2026-42 portant délégation de signature à Monsieur Bruno DURET - Responsable adjoint en charge des projets du service Valorisation des déchets

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/04/2026

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/04/2026

---

**Numéro de l'acte :** ar769 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20260415-ar769-AR

---

**Date de décision :** 15/04/2026

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.5. Delegation de signature  
5.5.2. Autres

